



Le Tour des Ports de la Manche



► Une course où s'allient la passion de la mer et la performance sportive de la régates

Le Tour des Ports de la Manche est une régates organisée au mois de juillet qui relie différents ports de plaisance de la Manche et des îles anglo-normandes : Granville, Jersey, Guernesey, Barneville-Carteret, Port-Diélette, Cherbourg-Octeville, Saint Vaast-la-Hougue...

Une course exceptionnelle qui compte parmi les grands rendez-vous nautiques de l'été, un bassin de navigation unique et un parcours fantastique où se retrouvent 110 équipages, dans une ambiance hors du commun. C'est la plus grande course à la voile de Normandie et l'une des plus grandes courses croisières françaises.

La régates d'une semaine qui regroupe environ 700 marins est ouverte à tous, du plaisancier au régatier confirmé. Les voiliers entre 7 et 14 mètres sont répartis dans 5 catégories. Cet événement voile, à la réputation très festive, est animé depuis toujours par un esprit de convivialité !!!

Événement porteur de sens qui mobilise de nombreux acteurs, c'est un vrai défi sportif, mais également un engagement humain qui rassemble le skipper et tout son équipage.

[Plus d'infos sur tourdesports50.fr](http://tourdesports50.fr)





La dimension maritime du département de la Manche



► Une des plus belles et des plus grandes façades maritimes

Les façades littorales, reconnues et protégées, offrent une remarquable diversité et font de la Manche le deuxième département côtier de France, sur une distance d'environ 350 kilomètres.

Les îles Chausey et Tatihou, les nombreux îlots et les îles anglo-normandes contribuent au caractère unique du domaine maritime de la Manche. La rade de Cherbourg constitue aussi la plus grande rade artificielle d'Europe, de plus de 1 500 hectares, offrant un vaste espace de pratique et d'accueil des navires...

Partenaire fondateur de la régates, le conseil général partage les valeurs de cette belle aventure collective et apporte son soutien à un événement majeur pour la reconnaissance par le grand public de la filière nautique.

La mer a depuis toujours imprégné la culture et les modes de vie, elle irrigue le développement économique manchois.



► Le comité départemental de voile de la Manche fédère

27 clubs, qui comprennent **7 981** licenciés dont **6 247** jeunes.

► Projets de développement des activités portuaires

Le conseil général de la Manche a conduit un schéma de développement de la plaisance destiné à porter à

7 400 (soit + **1 700** places) le nombre de places réservées à la plaisance dans les ports et à améliorer la qualité de l'accueil, des services et de l'environnement des équipements portuaires.

Plus de **6 000** places pour la plaisance

► Les aides du conseil général en faveur du nautisme et des activités liées au vent

En **2012**, le conseil général (crédits sports) a consacré un budget de **449 326 €** (hors Fonds de Développement du Territoire et Appels à projets sports) pour le développement de la pratique sportive, scolaire, touristique et sociale des activités nautiques et liées au vent.

► L'offre nautique et vélique dans la Manche est diversifiée avec une centaine de structures qui proposent une ou plusieurs activité(s) sur une quarantaine de sites de pratique.



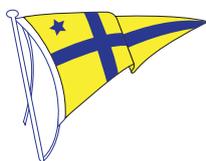
PARTENAIRES



► ORGANISATION



YACHT CLUB DE GRANVILLE



B20

► LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



BARNEVILLE - CARTERET



manche.fr

GRANVILLE

6 • Juillet • 2014



► SERVICES

• VELETTE

Tél. 02 33 50 31 20

• SAUVETAGE

SNSM - Tél. 02 33 61 26 51

• MANUTENTION

Élévateur de 12 tonnes et de 100 tonnes - Grue de mâtage de 500 kg
Aire de carénage - Station carburant - Pompe à eaux noires.

• PORT

Électricité, eau, douches, sanitaires, laverie automatique, ordures ménagères :
codes à demander au bureau du port. Nombreux restaurants.

► CONTACTS UTILES

• CAPITAINERIE

Terre-plein de l'Écluse - 50400 Granville
Tél. 02 33 91 28 28

• BUREAU DU PORT

Promenade Paul Lavat - BP 219 - 50402 GRANVILLE CEDEX
Tél. 02 33 50 20 06 - Fax. 02 33 50 17 01 - bg@granville.cci.fr

• VHF : Canal 9

• DROITS DE PORT

Gratuit lors du passage du Tour des Ports de la Manche

• OFFICE DE TOURISME DE GRANVILLE

4, cours Jonville - BP 621 - 50406 GRANVILLE
Tél. 02 33 91 30 03
office-tourisme@ville-granville.fr
www.ville-granville.fr

• YACHT CLUB

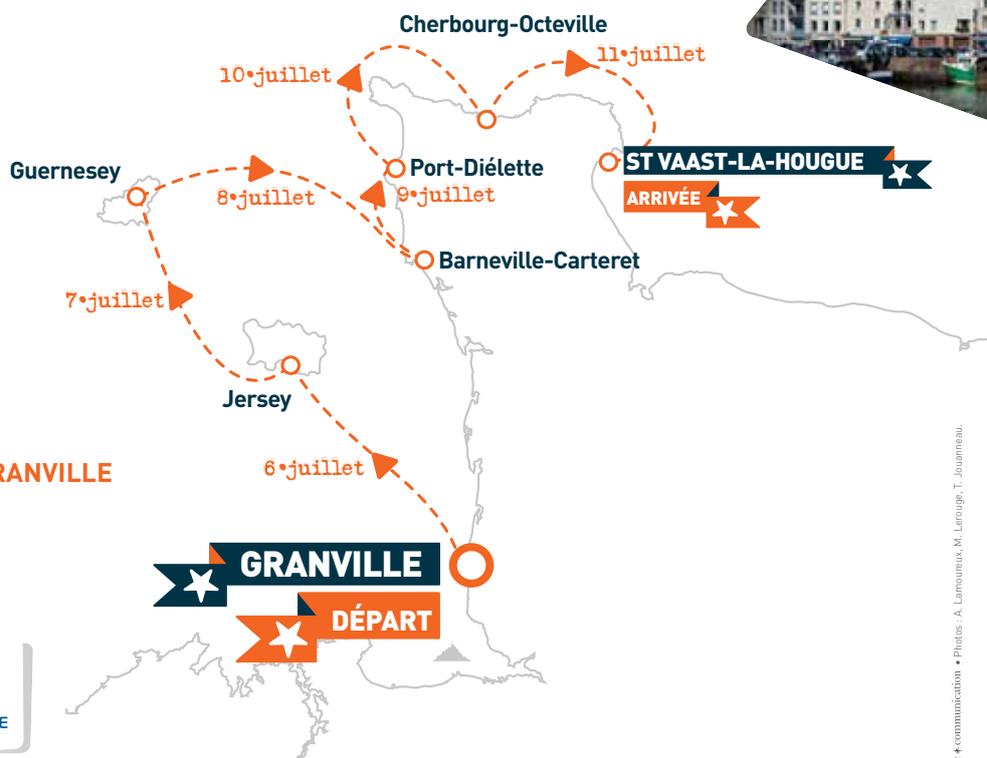
BP 317 - 50403 Granville CEDEX
Tél. 02 33 50 04 25
yachtclub.granville@wanadoo.fr
http://asso.fv.fr/ygranville

• STATION NAUTIQUE BAIE DE GRANVILLE-CHAUSEY

Sport, détente, découverte, loisirs,
tourisme en Pays Granvillais
Tél. 02 33 91 83 72
contact@tourisme-pays-granvillais.com
www.tourisme-pays-granvillais.com

• CENTRE RÉGIONAL DE NAUTISME DE GRANVILLE

2° école française de voile
Tél. 02 33 91 22 60
crng50@wanadoo.fr
www.crng.fr



Jersey

7•Juillet•2014

► SERVICES

• DOUANES

Tél. 00 44 (0) 800 735 55 55

• SAUVETAGE

Tél. 999 112 et 01534 44 77 04

• PROFESSIONNELS

Tél. 00 44 (0) 1534 44 77 30

• MANUTENTION

Tél. 00 44 (0) 1534 44 77 08

• PORT

Électricité, eau, téléphone, douches, sanitaires, ordures ménagères...

• VHF

Canal 14 / canal radio 82 - Tél. 00 44 (0)1534 741 121

► CONTACTS UTILES

• CAPITAINERIE

Tél. 00 44 (0) 1534 44 77 30 ou Tél. 00 44 (0) 1534 44 77 08

• BUREAU DES PORTS

Tél. 00 44 (0) 1534 44 77 88

Jersey Harbours Maritime House

La route du Port, Elizabeth, St Héliier, Jersey, JE11HB

Tél. 00 44 (0) 1534 885 588

• YACHT CLUB

St Héliier Yacht Club, South Pier, St Héliier JE23NOMBRE

Tél. 00 44 (0) 1534 721 307

• OFFICE DE TOURISME DE JERSEY

Liberation Place, St Héliier, Jersey, JE1 1BB

Tél. 00 44 (0) 1534 448 877

Info@jersey.com / www.jersey.com

• MAISON DE LA NORMANDIE ET DE LA MANCHE

71, Halkett Place, Sont Héliier, Jersey, JE2 4WG

Tél. 0044 (0) 1534 280 110

info@maisondenormandie.com

www.maisondenormandie.com

• POLICE

Tél. 00 44 (0) 1534 612 612

• URGENCE

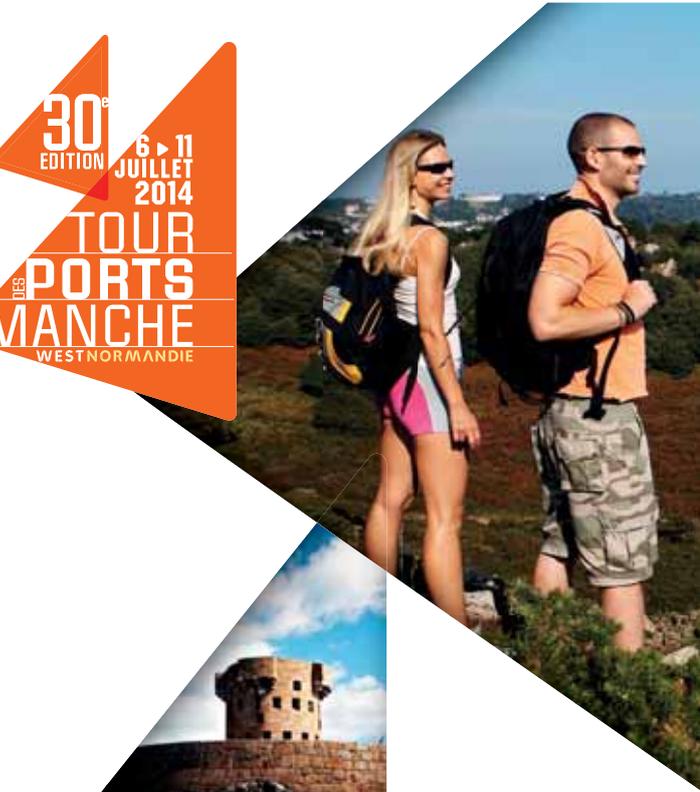
Tél. 999 ou 112

• HÔPITAL

Tél. 00 44 (0) 1534 622 000 / 442 000

• SAUVETAGE

Tél. 00 44 (0) 1534 724 173



GUERNESEY

8•Juillet•2014

▶ SERVICES

• DOUANES

Tél. 00 44 (0) 1481 74 14 10

• PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Tél. 00 44 (0) 0900 669 0022

• WATER TAXI

Tél. 00 44 (0) 17781 424 042

• PREMIERS SECOURS

Tél. 00 44 (0) 17781 424 042

• PORT

Tél. 00 44 (0) 1481 725 987

▶ CONTACTS UTILES

• CAPITAINERIE

PO Box 631 - Julian's emplacement
St Peter Port - Guernsey - GY12LW
Tél. 00 44 (0) 1481 720229 - guernsey.harbour@gov.gg

• VHF

Canal 12 - Canal radio de Guernsey : 20
Tél. 00 44 (0) 1481 712422
Victoria Marina : 00 44 (0) 725987

• CLUB NAUTIQUE DE GUERNESEY

St Peter Port - Guernsey - GY11AU
Tél. 00 44 (0) 1481 722838
gyc@cwgsy.net

• CLUB NAUTIQUE ROYAL CHANNEL ISLANDS

North esplanade - St Peter Port - Guernsey

• OFFICE DE TOURISME DE JERSEY

Liberation Place, St Hélier, Jersey, JE1 1BB
Tél. 00 44 (0) 1534 448 877
Info@jersey.com / www.jersey.com

• MAISON DE LA NORMANDIE ET DE LA MANCHE

71, Halkett Place, St Hélier, Jersey, JE2 4WG
Tél. 0044 (0) 1534 280 110
info@maisondenormandie.com
www.maisondenormandie.com

• POLICE

Tél. 00 44 (0) 1534 612 612

• URGENCE

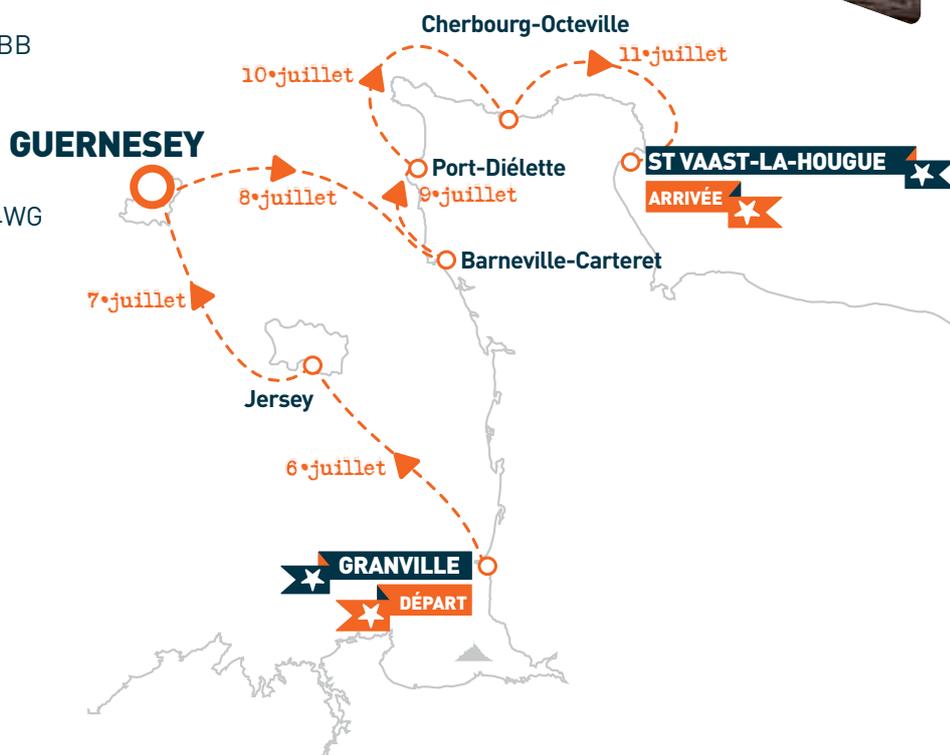
Tél. 999 ou 112

• HÔPITAL

Tél. 00 44 (0) 1534 622 000 / 442 000

• SAUVETAGE

Tél. 00 44 (0) 1534 724 173



BARNEVILLE-CARTERET

9•Juillet•2014



► SERVICES

• CAPITAINERIE

Bureau du Port

Rue Barbey d'Aurévilly
50270 Barneville-Carteret
Tél. 02 33 04 70 84
contact@port-des-isles.fr

• VHF

Canal 9

• DROITS DE PORT

Tarifs affichés au bureau du port

• YACHT CLUB

Tél. 02 33 52 60 73

• DOUANES

Tél. 02 33 04 90 08

• SAUVETAGE

SNSM - Tél. 02 33 52 81 30

• PROFESSIONNELS

Côte des Isles Plaisance - Tél. 02 33 95 12 84

Carteret Marine - Tél. 02 33 53 82 00

Bois Marine - Tél. 02 33 04 27 99

Cap Nautique - Tél. 02 33 01 20 01

Nauti Service - Tél. 06 62 58 56 38

• MANUTENTIONS

Carteret Marine - Tél. 02 33 53 82 00

• PORT

Electricité, eau, téléphone, douches, sanitaires, carburant, ordures ménagères.

► CONTACTS UTILES

• OFFICE DE TOURISME DE LA COTE DES ISLES

Rue Guillaume le Conquérant
Place Flandres Dunkerque
50270 Barneville-Carteret
Tél. 02 33 04 90 58 & 02 33 04 94 54
Fax. 02 33 04 93 24
tourisme@otdci.com
www.barneville-carteret.fr

Cherbourg-Octeville

10•juillet

11•juillet

Guernesey

8•juillet

Port-Diélette

9•juillet

ST VAAST-LA-HOUGUE

ARRIVÉE

BARNEVILLE-CARTERET

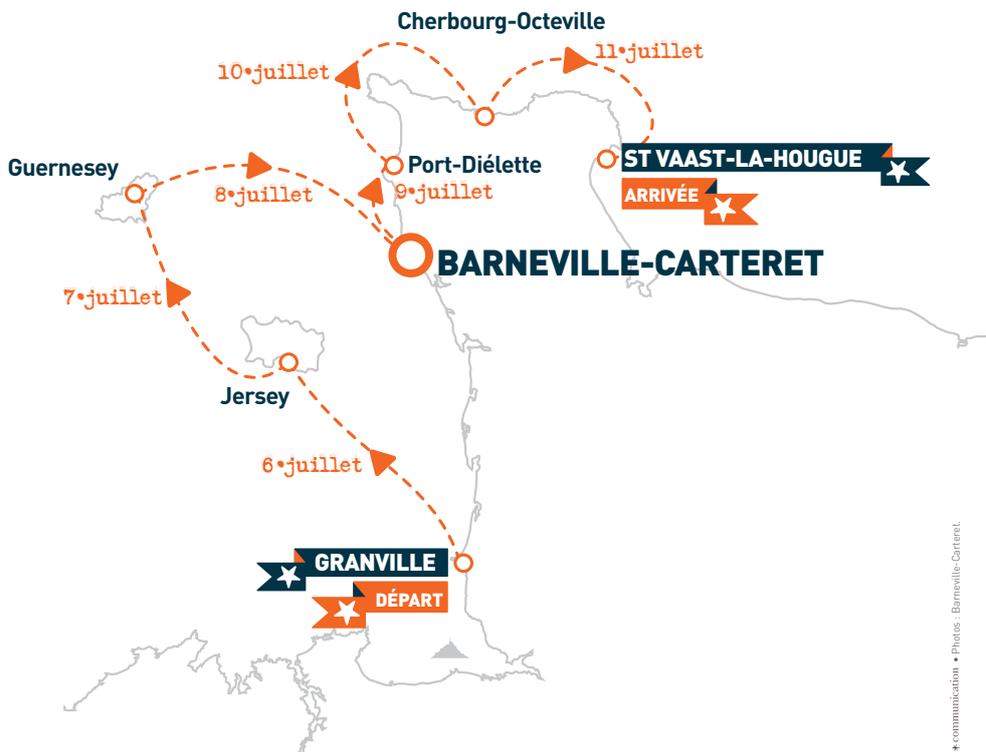
7•juillet

Jersey

6•juillet

GRANVILLE

DÉPART



PORT-DIÉLETTE

10•Juillet•2014



► SERVICES

• PROFESSIONNELS

Diélette Plaisance - Tél. 02 33 08 30 47

Voilerie des Isles - Tél. 06 87 96 35 91

• MANUTENTIONS

Élévateur 40 tonnes, aire de carénage, espace réservé au stockage des bateaux, grue de mâtage, pompe à eaux noires, station de carburant.

• PORT

Électricité sur ponton et sur l'aire de carénage (220v/16A), 15 WC, 12 douches, nurserie, machines à laver et à sécher, conteneurs sélectifs de déchets, carburant. Wifi gratuit.

• **DOUANES** - Tél. 02 33 23 34 00

• **SAUVETAGE - Cross-Jobourg** - Tél. 02 33 52 72 13 ou canal 16

• **MÉTÉO FRANCE** - Tél. 08 92 68 08 50

• LOCATION

Cap West - Tél. 09 81 88 44 54

Grand Large - Tél. 01 53 00 99 25

► CONTACTS UTILES

• **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PIEUX** - Tél. 02 33 87 68 00

• BUREAU DU PORT

Tél. 02 33 53 68 78 - Fax. 02 33 53 68 79

portdielette@cc-lespieux.com / www.cc-lespieux.fr

• **VHF** - Canal 9

• LIAISONS AVEC LES ÎLES ANGLO-NORMANDES

Manche Iles Express - Tél. 0825 131 050

Vedette du Cotentin - Tél. 07 60 20 20 40

• CENTRE NAUTIQUE DE DIÉLETTE

Pratique de la voile et du kayak de mer - Tél. 02 33 52 61 82

• ÉCOLE DE SURF DU COTENTIN

Tél. 02 33 41 39 58

• CENTRE D'ACTIVITÉS DE VOILE ET VENT

Pratique du char à voile

Tél. 02 33 04 16 78 / 06 73 57 00 58

• NAGEZ GRANDEUR NATURE

Découverte des activités nautiques en milieu naturel.

Tél. 06 33 37 42 53 (en saison estivale)

• COTENTIN NATATION

Pratique sportive de sauvetage / Longe côte.

Tél. 06 87 39 38 43

• CLUB DE PLONGÉE SOUS-MARINE

Tél. 02 33 53 01 13

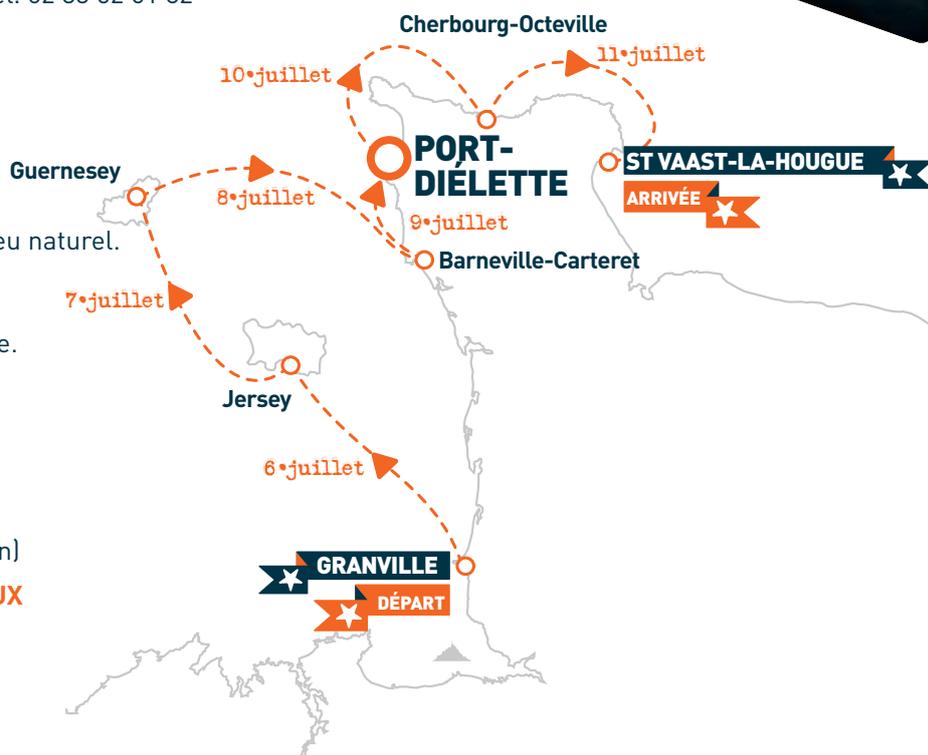
• OFFICE DU TOURISME DE LA HAGUE

Tél. 02 33 52 81 60 - Les Pieux

Tél. 02 33 93 11 86 - Port Diélette (en saison)

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PIEUX

Tél. 02 33 87 68 00 - www.cc-lespieux.fr



manche.fr

CHERBOURG-OCTEVILLE

11 • Juillet • 2014



▶ SERVICES

• SAUVETAGE

Cross Jobourg - Tél. 02 33 52 16 16 ou 112 du littoral

VHF Canal 16

Vigie du Homet - Tél. 02 33 92 60 08

SNSM canots tous temps

Goury et Barfleur

• PRESTATIONS

Douches, sanitaires, eau, électricité, météo, accès Wi-Fi gratuit et laverie automatique.

• MANUTENTIONS

Élévateur à bateaux de 30 tonnes, grue de mâtage de 600 kg en libre-service, station carburant gasoil et super sans plomb 24h/24, tri sélectif des déchets, station de pompage eaux grises et eaux noires, récupérateurs huiles usées, bac de collecte de voiles usagées, récupérateurs pots de peinture et batteries, aires de carénage équipées d'un déboureur-déshuileur et cale de mise à l'eau.

• PROFESSIONNELS

Chantiers navals, accastilleurs, voileries, locations de vélos, agence publicitaire, locations de bateaux, restaurants et hôtels.

▶ CONTACTS UTILES

• PORT CHANTEREYNE

Bureau du port - Tél. 02 33 87 65 70

portchantereyne@ville-cherbourg.fr

www.portchantereyne.fr

Situation de Port Chantereyne

49°38.9' Nord, 01°37.1' Ouest

Port accessible 24h/24.

Pontons visiteurs

J, K ouest, N, P, Q, H nord, ponton attente.

VHF Canal 9

• AFFAIRES MARITIMES

Quai Lawton Collins

50100 Cherbourg-Octeville

Tél. 02 33 23 36 00

• YACHT CLUB

Tél. 02 33 94 28 05

Yc-cherbourg@wanadoo.fr

www.yc-cherbourg.com

• OFFICE DE TOURISME CHERBOURG-COTENTIN

14 quai Alexandre III - 50100 Cherbourg-Octeville

Tél. 02 33 93 52 02

contact@cherbourgtourisme.com

www.cherbourgtourisme.com

• CAPITAINERIE DU PORT DE CHERBOURG

Pont Tournant

50100 Cherbourg-Octeville

Tél. 02 33 20 41 25



CHERBOURG-OCTEVILLE



manche.fr

SAINT VAAST-LA-HOUGUE

11 • Juillet • 2014



► SERVICES

• PROFESSIONNELS

Chantier Naval Bernard - Tél. 02 33 54 43 47
Cotentin Nautic - Tél. 02 33 88 75 10
USHIP - Tél. 02 33 20 85 50
Garage Desille - Tél. 02 33 54 46 68
Marelec - Tél. 02 33 54 63 82
Mécanique Marine Vincent Marie - Tél. 02 33 43 28 35
Saint-Vaast Marine - Tél. 02 33 43 90 80

• MANUTENTIONS

USHIP
5, rue de Réville - 50550 Saint-Vaast-la-Hougue
Tél. 02 33 20 85 50

• PORT

Électricité, eau, téléphone, douches, sanitaires, ordures ménagères, wifi...

► CONTACTS UTILES

• CAPITAINERIE

Bureau du Port
Place Auguste Contamine
50550 Saint Vaast-la-Hougue
Tél. 02 33 23 61 00 - Tél. 02 33 23 61 04
www.ot-pointedesaire.com
port-st-vaast@saint-vaast-reville.com
VHF : canal 9
Droits de port : tarifs affichés au bureau du port
Yacht Club : www.ycsv-saint-vaast.com

• ÉCOLE DE VOILE - C.N.B.S.V.

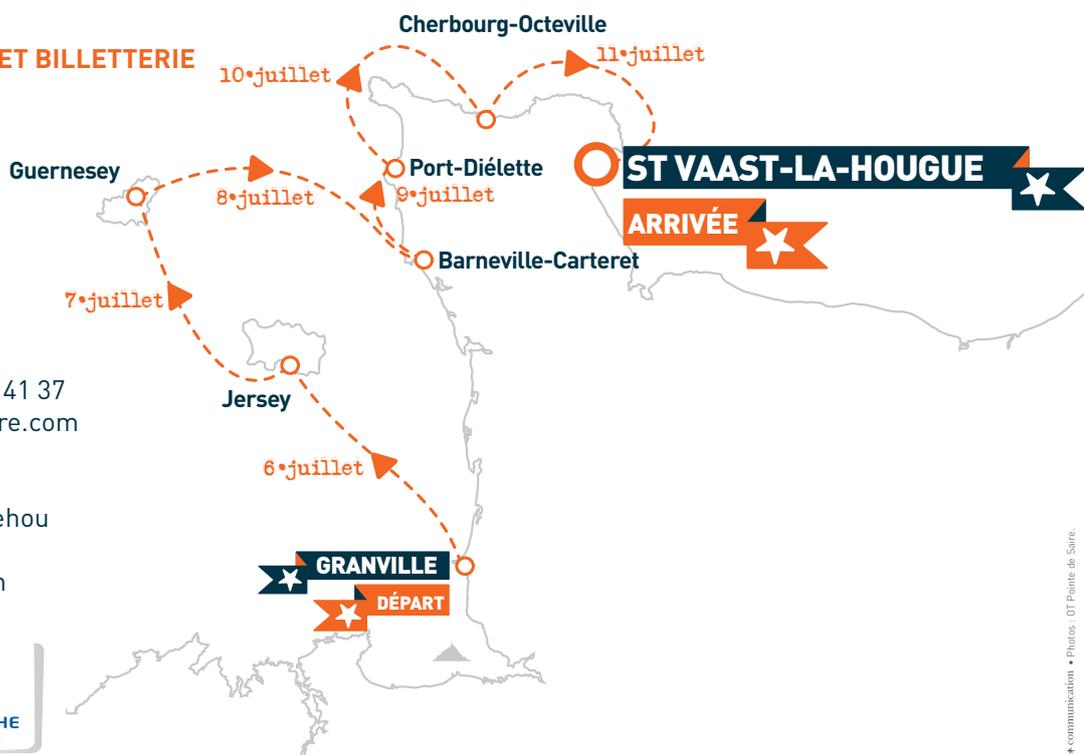
Tél. 02 33 43 44 73 - Tél. 06 75 74 45 10
www.cnbsv.org

• ILE TATIHOU - RÉSERVATIONS ET BILLETTERIE

Quai Vauban
50550 Saint Vaast-la-Hougue
Tél. 02 33 23 19 92
www.tatihou.com

• OFFICE DE TOURISME DE LA POINTE DE SAIRE

Bureau de Saint-Vaast - Réville
1, place du Général de Gaulle
50550 Saint Vaast-la-Hougue
Tél. 02 33 23 19 32 - Tél. 02 33 54 41 37
saintvaastreville@ot-pointedesaire.com
www.ot-pointedesaire.com
Bureau de Quettehou
3, place de la Mairie 50630 Quettehou
Tél. 02 33 43 63 21
quettehou@ot-pointedesaire.com
www.ot-pointedesaire.com





BULLETIN D'INSCRIPTION



Jauge		N°
Assurance		
Publicité		
Caution		
Acte franc.		
Nb lic. val.		
RÉSERVÉ À L'ORGANISATION		

BATEAU				
Nom du bateau			N° de voile FFV	
Type de bateau		Longueur HT		Tirant d'eau
Couleur coque		Couleur voile		
HN Brut		HN Net		Coeff.
VHF obligatoire	Fixe : <input type="checkbox"/>	Portable : <input type="checkbox"/>	Nom Pub.	

SKIPPER				
Nom du skipper			Prénom	
N° de licence			Club	
Adresse du skipper				
Tél. fixe			Portable	
Adresse mail				
Le montant de l'engagement est de 55 € par personne , soit : 55 € x =				

Mode de règlement (à l'ordre du YCG) à joindre obligatoirement à l'inscription ainsi que le chèque de caution de 80 €

Chèque bancaire Nom du débiteur : Espèces CB

Nom du débiteur	
N° de carte	
Expire fin	Date
3 derniers chiffres du cryptogramme	Signature

Je déclare engager le bateau ci-dessus désigné, dans l'épreuve indiquée. Je m'engage à respecter les règles de courses qui sont celles de l'ISAF, de la FFV, les règles spéciales relatives au mode de classement utilisé et en particulier la règle fondamentale (RCVn°4) : la décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

J'affirme sur l'honneur, que ce bateau est en parfait état de navigabilité conforme aux règlements maritimes concernant la navigation de plaisance et avoir tout le matériel de la catégorie hauturière permettant de naviguer à plus de 6 milles des côtes.

J'accepte les prises de vue et les photos du bateau et de son équipage par les cameramen et photographes. J'autorise à titre gratuit l'utilisation, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vue et photos par l'organisation.

*Date et signature du chef de bord
Précédées de la mention « lu et approuvé »*



FICHE ÉQUIPAGE



Nom de baptême du bateau		N° de voile	
Nom de course		Tirant d'eau	

Nom	Prénom	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	N° de licence 2013	Visa médical	
									Oui	Non

Liste complète des participants : cocher la case correspondant au jour de participation.

Toute modification de la liste d'équipage ne peut être faite qu'exceptionnellement et sur demande écrite au Président du Comité de Course.



AVIS DE COURSE



- ▶ GRANVILLE - JERSEY ▶ JERSEY - GUERNESEY
▶ GUERNESEY - BARNEVILLE-CARTERET ▶ BARNEVILLE-CARTERET - DIÉLETTE
▶ DIÉLETTE - CHERBOURG-OCTEVILLE ▶ CHERBOURG-OCTEVILLE - ST VAAST-LA-HOUGUE.

La course est organisée par le YACHT CLUB de GRANVILLE avec le concours du Comité Départemental de Voile, des clubs de voile, des villes étapes et l'assistance de la SARL B20. Le conseil général de la Manche et les municipalités des villes-étapes sont les partenaires institutionnels de l'épreuve.

1 - RÈGLES

1.1 La régata sera régie par

- Les règles de courses internationales pour voiliers 2014 de l'ISAF.
- Les prescriptions de la FFV.
- Le guide de la course croisière Handicap National 2014 de la FFV.
- Le présent avis de course.
- Les instructions de course et leurs éventuels avenants.
- La navigation nocturne : entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B du RIPAM (COLREG).

1.2 Sécurité et équipement

Sont obligatoires pour tous les bateaux, en plus de l'armement réglementaire :

- Des brassières +150 N conformément au nombre d'équipiers.
- Un moteur fixe ou hors bord, la quantité de carburant obligatoire doit permettre au départ de chaque étape de rejoindre le port d'arrivée.
- Une vitesse de propulsion d'au moins quatre nœuds est obligatoire.
- Une VHF (fixe ou portable) en état de marche.
- Un canot de survie adapté au bateau et à la zone de navigation.
- Un cagnard et une flamme de course qui vous seront remis à la confirmation d'inscription.
- Des feux de navigation fixes en état de marche.

2 - PUBLICITÉ

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la Fédération Française Voile (F.F.V.).

Le règlement de publicité de la F.F.V s'applique : (http://www.voile.net/ffv/fond doc/CCA/règlement_publicité_ffv.pdf)

3 - ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes, C, D, E, F, G, R1, R2, R3, R4, L (uniquement les J80, 747 One Design et Pogo 6.50) dont le groupe net est supérieur ou égal à 8. Les bateaux ayant un tirant d'eau inférieur ou égal à 2m50 et pouvant naviguer à plus de 6 milles des côtes de catégorie hauturière (arrêté du 30 septembre 2004), application de la prescription fédérale liée à la RCV 78.1. Le nombre de personnes embarquées est fixé à trois personnes au minimum. Les multicoques ne sont pas acceptés au Tour des ports de la Manche. La flotte sera répartie en quatre ou cinq catégories au maximum définies sur le groupe brut.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription correspondant au nombre de personnes embarquées sur le bateau et d'un chèque de caution de 80 € (cagnard, flamme), libellé à l'ordre du Yacht Club de Granville. Les ressortissants étrangers peuvent libeller leur chèque de caution en équivalent dans leur monnaie locale (par exemple en £ pour les Anglo saxons), ainsi que la photocopie de la carte d'identité voile HN, et l'autorisation de port de publicité si nécessaire. Le nombre d'inscrits est fixé à 110 bateaux suivant l'ordre d'arrivée des bulletins et chèques d'inscription, les suivants seront classés sur une liste supplémentaire.

La date limite de réception des dossiers d'inscription est fixée au mardi 1^{er} juillet 2014.

Tout dossier d'inscription parvenant après cette date pourra être accepté dans la limite des places disponibles (liste supplémentaire dans l'ordre d'arrivée) moyennant une pénalité de 50 €. Pour une annulation d'inscription jusqu'au 5 juillet 2014 (hors liste d'attente), une somme de 75 € sera conservée par l'organisation (frais de dossiers). Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué et le voilier restera dans la liste des inscrits de l'édition 2014 du Tour des ports de la Manche. Les ressortissants étrangers peuvent payer leur engagement avec une carte Visa en euros. Les droits seront encaissés à réception du dossier complet. Les chèques de caution ne seront pas encaissés.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription, les licences F.F.V. 2014 valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3.4 Les concurrents étrangers non licenciés F.F.V. devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

4 - DROITS À PAYER

Les droits requis sont de 55 € par équipier, avec un minimum de trois équipiers par bateau.
Les droits seront encaissés lors de l'inscription du bateau dans la mesure où le dossier est complet.

5 - PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : le samedi 5 juillet 2014 à Granville

5.2 Jauge et contrôle : le samedi 5 juillet 2014 de 9h à 19h

5.3 Jours de course :

Dimanche 6 Juillet	Granville - Jersey
Lundi 7 Juillet	Jersey - Guernesey
Mardi 8 Juillet	Guernesey - Barneville-Carteret
Mercredi 9 Juillet	Barneville-Carteret - Diélette
Jeudi 10 Juillet	Diélette - Cherbourg-Octeville
Vendredi 11 Juillet	Cherbourg-Octeville - St Vaast-la-Hougue

5.4 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : 11h30.

6 - INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions le 5 juillet 2014 ; elles seront distribuées aux concurrents dès qu'ils auront confirmé leur inscription.

7 - PARCOURS

Les parcours sont de types : côtier, côtier de nuit ou parcours construits. Un coefficient sera attribué au parcours selon le barème suivant : parcours construit et Côtier 1,0 - Côtier de nuit 1,5.

8 - CLASSEMENT

8.1 Le système de points à minima de l'annexe A s'appliquera.

8.1.a Il y aura un classement par manche et/ou par étape pour chaque catégorie de course. Ce classement sera effectué en temps compensé (système temps sur temps) selon le document H105 du guide HN France 2014.

8.1.b Il y aura un classement général par catégorie de course. Ce classement général sera effectué par addition des points obtenus à toutes les étapes. Le concurrent qui marque le nombre total de points le plus bas gagne la course. À l'issue du classement général, un classement club sera établi sur 3 bateaux, 2 bateaux ou plus pouvant être pris en compte dans le même groupe de classement.

9 - COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communication radio qui ne soit pas recevable par tous les bateaux.

10 - PRIX

Des prix seront distribués comme suit : aux trois premiers du classement général pour chaque catégorie. Des prix spéciaux seront remis aux étapes et des lots tirés au sort lors de la remise des prix des classements généraux.

11 - DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12 - ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1 million d'euros, ou son équivalent, pour l'épreuve.

13 - PLACES DE PORT - FESTIVITÉS

Les places de port sont gratuites à Granville, du 30 juin au 5 juillet inclus 2014, dans chacun des ports étapes aux escales, et à St Vaast-la-Hougue les 11, 12, 13 juillet 2014. Aux étapes, des cocktails ou des repas peuvent être offerts par l'organisation et ses partenaires.

14 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le Yacht-Club de Granville - BP 317 - 50403 GRANVILLE CEDEX
Tél : 02.33.50.04.25 - Email : tourdesports@gmail.com

Une permanence téléphonique sera en place de 14 à 16 heures.

Le présent Avis de Course et les documents d'inscription peuvent être téléchargés depuis le site du Yacht-Club de Granville : <http://www.yachtclubgranville.com> et le site du Tour des Ports de la Manche : tourdesports50.fr

